

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 196

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor: Du Camfranc, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

C'est pour accréder les assignats. On n'ose vraiment publiquement stipuler aucun payement ni marché en argent. Par là, celui qui ferait une vendition ou marché, aurait beau réservoir que le payement sera en argent et nullement en papier, ils seraient punis tous les deux et l'acheteur serait obligé de payer en assignats. Bien des gens ont déjà été attrappés, en vendant des fruits ou autres denrées sur le marché en faisant deux prix. Les volontaires pour avoir pour eux les marchandises s'y prennent de la manière suivante : l'un d'eux va acheter en assignats, les autres arrivent ensuite en disant qu'ils veulent payer en argent qu'ils n'ont point d'assignats. On fait le prix en conséquence. Tape, on tombe dessus. Voilà les poires ou autres fruits confisqués ou bien le vendeur condamné par grâce à donner son reste en assignats au prix qu'il vient de faire en argent. Voilà la manière d'agir de ces bons citoyens. Eux, veulent-ils vendre la moindre chose, ne serait-ce qu'un pain de munition, ils ne veulent que de l'argent ; ils ne le donneront pas pour des assignats, ou s'ils le donnent, ce n'est que pour un prix exorbitant. Tout leur est permis à eux.

Tous les jours il y a de nouveaux décrets qui renversent ou contredisent les premiers. On a

fait par toute la France exécuter une taxe pour toutes les marchandises de première nécessité. En Bourgogne, le vin 30 sols le pot, celui de première qualité. Ici c'est la même chose. Le jour de cette publication, les volontaires se sont portés dans les cabarets. Dans deux jours ils ont bu le vin des cabarets de la ville, à 30 sols le pot. Cependant on l'avait payé 80 jusqu'à 100 livres et 120 livres la tine, et de la tine, en la détaillant on en peut tirer tout au plus 27 pots. Enfin après compte fait, il y a sur une quantité celui de 110 livres ; 70 livres de perte. Voilà les propriétés conservées ! On a aussi aujourd'hui publié une taxe pour les draps ou étoffes, ainsi que pour les beufs gras. Le boucher doit donner la viande à 7 1/2 sols, qui est le produit du vendeur. Le boucher aura le cur pour ses peines. (1^{er} novembre 1793.)

Quant au pain et au grain, on ne pouvait pas en trouver une bouchée chez tous les boulangers, on ne trouve plus de beurre, ni œufs. Le grain est au moment de sa fin. On ne sait où en trouver. Notre peu de grain est parti, on en manque. Les voituriers qui sont partis pour Strasbourg, pour mener du foin, ont été obligés de prendre avec eux leur foin, leur avoine et pain pour leurs chevaux. Pour quatre voituriers de foin, ils en ont une exprès pour mener le foin, avoine et pain des chevaux. Belle économie ! Ils ont vingt sous par lieue pour le cent de foin. Tout ceci s'est passé depuis le mois de mai jusqu'au premier novembre 1793.

Les hôpitaux sont remplis de blessés. Hier on a été par toutes les maisons demander du linge et de la charpie dont ils avaient ordonné de préparer il y a quelques jours.

C'est vers la fin d'octobre 1793 qu'on a pris les cloches dans toutes les églises de notre pays, à la réserve des baillages allemands. Ils

s'y refusent. C'est aussi en ce temps là qu'on a proposé la taxe des denrées. On a fait venir un garçon de Courfiaire nommé Georges Rolle, pour avoir à ce qu'on dit, un dimanche, dans le vin, lâché la parole « *Vive le Roi !* » mais sa sentence n'est pas bien claire, elle ne s'est pas faite dans les règles. Elle porte en substance qu'il est à présumer qu'il a été sur la montagne du Mont, lors de ce rassemblement des garçons. Quelle certitude pour condamner un homme à mourir ! Celui-là a été le premier de notre pays qui est passé par la guillotine. Tout le monde était dans la consternation. On menaçait du même sort tous ceux qui l'avaient plaint. Il ne fallait rien dire, sinon applaudir et crier « *Vive la Nation !* » comme font tous les volontaires qui ont assisté à son supplice. Sitôt le coup donné, on a vu les chapeaux s'élever sur les bayonnettes, on a entendu le cri « *Vive la Nation !* ». Tous les autres spectateurs ont été obligés d'en faire autant, ou sinon être maltraités, mais il y avait peu de bourgeois présents à cette exécution.

Cette exécution s'est faite le dimanche 17 novembre 1793. Le prêtre (*) qui l'accompagnait au supplice, lui a dit de crier, au dernier moment « *Vive la Nation !* ». Ce qu'il a fait, mais en disant qu'il mourait innocent.

Ceux qui ne disent pas *vive la Nation*, voient les soldats ou les enrages, comme on les appelle, leur tomber dessus, à coup de sabre et de bayonnette, les rouer de coups à mourir. On a fait une visite dans toutes les maisons pour voir si on avait rien séquestré des émigrés. On a fouillé dans tous les coins et recoins. On n'a rien trouvé, à la réserve de deux maisons, où l'on a trouvé quelques effets appartenant aux

(*) C'était un prêtre jureur.

feuille, où se voyait encore la trace de récentes larmes. C'était le dernier adieu d'Yvan, sa recommandation suprême. Il avait écrit ces lignes d'une main tremblante, peu d'heures avant de mourir. Marie-Alice et Alba, fatiguées de la lente et dernière promenade, s'étaient assises sur un banc devant le Gave. L'eau faisait entendre son murmure infini ; les peupliers frémissaient et la voix de la jeune fille, bien profondément émue, se mit à relire les derniers souhaits de son ami :

— Ma bien-aimée Alba, ne me pleurez pas trop longtemps ; je vous en prie. Laissez-moi espérer que mon souvenir vous sera doux et non pas un cruel aiguillon. Faites tout au monde pour apaiser votre chagrin : « C'est ma suprême prière. »

Songez que je ne regrette pas la vie, et que, dans le ciel, où j'en ai l'espérance, la Vierge Immaculée va m'accueillir, je serai parfaitement heureux. Oui, heureux parce que j'espère que vous le serez aussi, mais ici-bas. Un cœur meilleur

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 95

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

La jeune fille continuait, s'exaltant à son rêve :

— Quand on veut honorer un musicien, on lui élève une statue ; mais, n'est-ce pas mieux de doter sa patrie d'une salle de concerts, portant le nom du mort regretté ?

Marie-Alice serrait la main de la jeune fille. Cette pensée d'une salle de concerts, dotée de musiciens, qui, à chaque séance, ferraient entendre une œuvre de son fils, mettait

dans ses yeux des larmes d'une extrême douceur. Il serait donc bénî des foules, le nom bien aimé.

Elle demanda :

— Et son suprême conseil pour votre avenir, le suivrez-vous, Alba ?

La voix de la jeune fille se fit basse, presque frémissante et suppliante :

— Peut-être... plus tard. Oh ! non, pas encore.

Elle comment aurait-elle pu déjà oublier le cœur de son ami, qui lui avait été si profondément dévoué : et les yeux limpides et intelligents, qui lisait si bien ses pensées, qui avaient mis tant de joie dans sa vie... Et les longues causeries sur la charité, sur la souffrance, sur les grandeurs du Dieu Tout-Puissant, sur la divine musique ; tout cet échange d'espoirs, de projets, qui leur prouvaient que tous deux pensaient de même, et vibraient aux mêmes impressions.

Elle venait de retirer du petit porte-feuille, qu'elle portait toujours sur elle, une chère

chanoines, mais comme ceux-ci ne sont pas encore regardés comme émigrés, ils sont chez eux, à Moutier Grandval et même bourgeois de Soleure, les Suisses, ainsi que leurs alliés sont compris dans la neutralité, on n'a encore pas touché à leur bien.

Les 25, 26 et 27 novembre, nous avons travaillé ces trois jours dans l'église, pour ôter les corps des Sis Germain et Randoald, ainsi que le tabernacle et tous les tableaux, croix et autres images afin d'éviter toute profanation. A Porrentruy on a arraché les statues des saints, même les crucifix et toutes les images avec lesquelles on a commis toutes sortes d'horreurs que je n'ai ni l'audace ni le courage de dépeindre. On assure que le fils de Rengguer a pris un crucifix, l'a attaché à la queue de son cheval et les couvertures du St Ciboire, qu'ils a mises en place de bousse sur son cheval, et dans cet équipage s'est promené dans la ville. On disait qu'au premier jour il viendrait à Delémont pour en faire autant. Ce sont les clubistes ou enrages qui font ces choses là. (*)

(*) Voici comment l'avocat Guélat raconte, dans son journal, le pillage des églises de Porrentruy.

Le tambour de ville a publié, lundi 25 novembre, à neuf heures, de la part de la municipalité, que tous les ouvriers sont requis de se trouver à dix heures pour démolir les autels à l'église. On a commencé à détruire les statues des saints et à renverser les autels et les croix à grands coups de hache et d'instruments en fer. Les soldats du 8^e bataillon du Doubs ont beaucoup contribué à ces opérations. Toute la journée a été employée à casser, à briser, et emporter à la municipalité les meubles et effets mobiliers des églises. Enfin, on a brûlé plusieurs choses près de l'église St Germain. La statue de St Jean de Népomuc a été jetée dans le jardin sur lequel elle était posée près des grands ponts. Les crucifix voisins ont été abattus et en partie jetés dans la rivière ; les croix sur les chemins de Lorette renversées. En un mot on a pas laissé subsister la moindre marque publique de notre sainte religion. On a été bien sensible d'y voir toutes les autorités constituées, jusqu'à leurs secrétaires (sauf quelques-uns), les directeurs du département et du district, le commissaire national et les deux membres du tribunal, la municipalité et les membres du club.... C'est Rengguer, fils, (capitaine de gendarmerie) qui a commencé par tirer son sabre à l'église de St Pierre, et après avoir porté des coups sur les autels, il s'est saisi de la croix qui était sur l'autel de Notre-Dame de Pitié, l'a brisée et jetée par terre, ensuite, il a pris la statue de Notre Dame du Rosaire, lui a cassé les bras, et la tenant par les pieds, il lui a brisé la tête en la frappant par terre. Le médecin Guinens, Fleury, l'avoué, s'y sont fait remarquer par les horreurs qu'ils lâchaient, contre la Ste Vierge et les statues des saints qui étaient sur les autels. Les nommés Collot de Delle, secrétaire de l'hôpital de l'ambulance, le médecin Belin, son beau-frère, aussi de Delle, Boillot avoué de Belfort. Prud'homme, gendre de Moser; Tredin, de Belfort, se sont portés sur la chaire, en ont précipité les quatre évangélistes qui en faisaient l'ornement.

que le mien est tout disposé à vous aimer. Que vous aurais-je donné en échange de votre dévouement ? Rien que la tristesse et de longues inquiétudes. Je meurs... C'est mieux ainsi, André Riancey est mon meilleur ami, et il est digne de vous.

Des larmes brûlantes coulaient sur les joues d'Alba ; elle branlait la tête :

— Oh ! non, ne me demandez pas d'obéir... je ne puis oublier...

Marie-Alice, très grave et très attendrie, la regardait sangloter de cette cruelle manière, mais elle connaissait la vie, et elle ne doutait pas qu'un jour l'aiguillon du chagrin ne s'émousserait. Après avoir beaucoup souffert, les coeurs bien las s'assoupissent, s'endorment en quelque sorte ; des années passent, et puis les coeurs se réveillent, se reprennent à la vie. C'est une loi providentielle.

— Je ne pourrai plus sourire, balbutiait Al-

Ainsi, toutes les représentations de la divinité et des saints et saintes ont été insultées et détruites par ces forceens, en proférant une infinité de blasphèmes, et d'imprécations. Rengguer a pissé dans la bouche d'un crucifix et dans le calice qu'il a arraché de la statue d'une Ste Barbe sur l'autel des Cordonniers. Parmi les ouvriers qui s'y sont trouvés, aucun ne se s'est signalé dans ces dévastations, comme le maçon Bataillard, Maurice Prongué, menuisier, le notaire Laissue, de Courgenay, et le menuisier Munier : la majeure partie n'y a travaillé qu'avec la plus grande répugnance et par crainte de mauvais traitements.

Les mêmes horreurs ont été répétées par les mêmes à St-Germain où le grand crucifix et le bon Larrou exposés sur la route ont été jetés dans un feu allumé près de l'église ; le mauvais Larrou a été jeté dans la rivière. Par bonheur que Henri Roedel avait sauvé pendant la nuit les statues de la Vierge et celle de Notre-Dame de Lorette, qu'il a fait mettre dans une caisse et cacher dans le jardin provenant des Ursulines, qu'il a monté pour 12.000 livres.

« Tout le monde était dans la plus grande consternation. »

(A suivre.)

EN FUMÉE

— Monsieur désire une chambre ?

— Je n'dis point non.

— Au premier, sur la rue, une vue superbe.

— Oh ! au premier ! c'est trop cher pour mè, j'monterai ben au second, les jambes sont encore bonnes... les bras aussi, ajouta-t-il en enlevant la valise des mains d'un valet trop empressé,

— Touchais point, mon garçon, c'est fragile.

— Jean, conduisez monsieur au numéro 15.

— Non, au 23, s'il vous plaît, c'est notre chambre habituelle de père en fils, car les Piedeleu sont vos fidèles clients, monsieur l'aubergiste ; à mon dernier voyage, voilà juste vingt ans, je suis descendu comme aujourd'hui à l'hôtel de Normandie, sous votre prédecesseur.

— Alors donnez le 23, dit le patron avec déférence, tout en songeant à part lui que, si fidèles que fussent de pareils clients, ils n'enrichissaient guère sa maison par la fréquence de leurs visites.

— C'est cela, dit maître Piedeleu... et puis au 23, il y a une cheminée.

— Oh ! une cheminée au mois de juillet, marmotta le garçon.

ba, je ne pourrai plus connaître le bonheur.

Elles avaient pris le chemin conduisant au cimetière. Une dernière fois, la comtesse Ruloff voulait prier sur la tombe de son fils. Elles arrivèrent dans l'enclos tout baigné de silence ; c'était la paix infinie, et aussi le délaissé et l'oubli pour bien des tombes envahies par les marguerites et les herbes des champs. Mais Yvan dormait depuis trop peu de temps son suprême sommeil, pour que les mousses eussent rongé le marbre de sa tombe ; des couronnes de perles brillaient au soleil, et un gros bouquet de fraîches roses blanches embaumait.

Marie-Alice s'agenouilla, et pria longtemps ; puis s'étant relevée, elle tendit les bras à Alba :

— Embrassez-moi pour lui et pour vous, ma fille, ma chère fille. Embrassez-moi bien tendrement. C'est ici que je veux vous dire adieu. Nous allons nous quitter, et je vous souhaite le courage, la paix..., et aussi le bonheur.

— Il y a des orages en été, mon garçon, et une bonne flambée n'est point à dédaigner.

Maitre Nicolas Piedeleu, alors âgé de soixante ans, était un de ces madrés Normands, sournois, rusés, retors, capables de rendre des points et de limer les ongles à Reineke lui-même, le héros légendaire du « Roman du Renard. »

Il vivait seul avec sa petite-nièce Pauline, qui soignait ses rhumatismes et supportait avec une patience angélique son humeur de célibataire maniaque et grincheux.

Il se croyait parfaitement quitte envers elle en lui répétant sans cesse :

— Après mè, t'auras mon bien, petite, et tu pourras choisir un mari à ton gré...

Mais, malgré son teint apoplectique, le vieillard se portait comme un charme, et Pauline, qui avait déjà mélancoliquement attaché deux épingle au bonnet de sainte Catherine, risquait fort de demeurer vieille fille.

Lorsqu'une bonne âme en faisait l'observation au vieil égoïste :

— Eh ! eh ! répondait-il en se frottant les mains, je ne l'empêche point de se marier si le cœur lui en dit... et si elle trouve un épouse qui la prenne pour ses beaux yeux.

Cette supposition invraisemblable, surtout en Normandie, se réalisa pourtant. Un brave garçon, touché des qualités de la jeune fille, de sa douceur, de sa résignation, se présenta, fut agréé, et, malgré la colère de l'oncle et sa menace de déshériter sa nièce, le mariage eut lieu.

La lune de miel durait encore, la rancune de maître Piedeleu aussi, et c'était afin de la satisfaire qu'il était venu à Paris.

Bien décidé à ne pas laisser un rouge liard à sa nièce, il était fort embarrassé pour tester.

— A qui laisser son héritage ? Il n'aimait personne, ni parents, ni amis.

Enrichir l'Etat ? C'était bien assez d'avoir payé si longtemps l'impôt...

— J'aimerais mieux me ruiner !

Mais ne se ruine pas qui veut...

Pourtant faire profiter quelqu'un de son bien le peinait trop !

Une idée lui vint. Il placerait tout en viager, comme cela il en jouirait seul ; il avait bon pied, bon œil, et puis, une rente viagère c'est un certificat de longue vie.

Et, réalisant ses valeurs, il était parti pour la capitale.

Pour moi, je ne veux plus, ici-bas, que l'espoir du ciel.

— Elles s'embrassèrent ; de ses bras qui l'enlaçaient, la comtesse de Ruloff retint longtemps Alba sur son cœur. Puis, d'un geste plein de majesté et de détachement, elle lui montra la Basilique toute blanche sous le grand ciel bleu, et, plus loin, l'abbaye, où celle qui avait été la célèbre et l'acclamée Boccolini, renonçant à toute gloire humaine, voulait vivre dans la paix et la charité, et ne plus s'occuper que d'une conquête : la gloire éternelle.

XIX

Trois années se sont écoulées, et voici que le vœu d'Alba s'était accompli !

Par la mort de son père, auquel elle a pieusement fermé les yeux, M^{me} Hedjer, étant devenue maîtresse d'une immense fortune, a doté